

SA ESKER

Société anonyme

113 Boulevard de la Bataille de Stalingrad,

69100 VILLEURBANNE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

ORFIS
Le Park View
79 boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne

DELOITTE & ASSOCIES
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

SA ESKER

Société anonyme

113 Boulevard de la Bataille de Stalingrad,

69100 VILLEURBANNE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société SA ESKER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SA ESKER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Principes et méthodes comptables » de la note 2 de l'annexe des comptes consolidés qui présente le règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés que votre société a appliqué à compter du 1er janvier 2021.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

§ Le paragraphe "Goodwill (écart d'acquisition)" de la note 2 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation, à la comptabilisation et à l'amortissement des écarts d'acquisition. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes, et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

§ Les paragraphes "Immobilisations incorporelles" des notes 2 et 3 de l'annexe décrivent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et de leur mise en œuvre, ainsi que de l'information fournie dans les notes de l'annexe.

§ Les paragraphes « Impôts sur les résultats et impôts différés » de la note 2 et "Impôts sur les bénéfices" de la note 20 de l'annexe décrivent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des actifs d'impôts différés résultant de reports fiscaux déficitaires. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Villeurbanne et Lyon, le 29 avril 2022

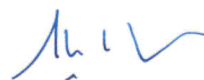
Les commissaires aux comptes

ORFIS

 *Valérie MALNOY*

Valérie MALNOY

DELOITTE & ASSOCIES



Arnauld de GASQUET

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Annexe

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	3	33 644	30 787
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	2	6 138	5 752
Immobilisations corporelles	4	9 896	10 036
Immobilisations financières	5	10 928	6 405
Titres mis en équivalence		2 761	1 759
Actif immobilisé		57 229	48 986
Stocks		341	257
Créances clients		28 870	25 994
Impôts différés actifs		667	800
Autres créances et comptes de régularisation		6 678	5 446
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	8	34 978	40 421
Actif circulant		71 534	72 918
TOTAL ACTIF		128 763	121 904
PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capital social		11 850	11 661
Primes d'émission		22 756	21 202
Résultat consolidé		14 280	11 562
Réserves consolidées		31 508	20 987
Capitaux propres	9	80 394	65 412
<i>Dont Part du groupe</i>		<i>80 394</i>	<i>65 412</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>		<i>0</i>	<i>0</i>
Provisions pour risques et charges	12	2 497	2 698
Emprunts et dettes financières	13	1 169	15 144
Dettes fournisseurs		9 485	8 617
Dettes fiscales et sociales		23 538	18 601
Impôts différés passifs		757	698
Autres dettes et comptes de régularisation	14	10 923	10 734
Dettes		45 872	53 794
TOTAL PASSIF		128 763	121 904

(en milliers d'euros)	Note	31/12/2021	% CA	31/12/2020	% CA
Chiffre d'affaires	15	133 580	100%	112 274	100%
Production immobilisée	16	8 641	6%	7 823	7%
Autres produits d'exploitation		1 534	1%	1 591	1%
Achats consommés		-2 075	-2%	-1 979	-2%
Variations de stocks		93	0%	74	0%
Autres charges d'exploitation		-29 928	-22%	-27 479	-24%
Charges de personnel		-84 139	-63%	-68 712	-61%
Impôts et taxes		-1 533	-1%	-1 498	-1%
Dotations nettes aux amortissements		-9 072	-7%	-8 315	-7%
Dotations nettes aux provisions		-520	0%	-167	0%
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		16 580	12%	13 612	12%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0		0	
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		16 580	12%	13 612	12%
Résultat financier	18	202	0%	-67	0%
Résultat courant des entreprises intégrées		16 782	13%	13 545	12%
Résultat exceptionnel	19	403	0%	491	0%
Impôts sur les résultats	20	-3 907	-3%	-2 966	-3%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		1 002	1%	492	0%
Résultat net		14 280	11%	11 562	10%
Résultat par action en euros	21	2,44		2,04	
Résultat dilué par action en euros		2,39		2,00	

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Réserves consolidées	Capitaux Propres Groupe
Situation au 31 décembre 2019	11 504	20 424	120	9 745	14 854	56 647
Résultat reporté à nouveau				-7 849	7 849	0
Résultat de l'exercice				11 562		11 562
Variation des écarts de conversion			-1 492			-1 492
Options de souscription d'actions	157	778				935
Actions propres						0
Dividendes				-1 896		-1 896
Autres mouvements					-344	-344
Situation au 31 décembre 2020	11 661	21 202	-1 372	11 562	22 359	65 412
Résultat reporté à nouveau				-8 665	8 665	0
Résultat de l'exercice				14 280		14 280
Variation des écarts de conversion			1 771			1 771
Options de souscription d'actions	189	1 554				1 743
Actions propres						0
Dividendes				-2 897		-2 897
Autres mouvements					85	85
Situation au 31 décembre 2021	11 850	22 756	399	14 280	31 109	80 394

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net consolidé	14 280	11 562
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité:		
- Dotations nettes aux amortissements et provisions	9 326	9 275
- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	10	7
- Produits de cession d'éléments d'actif	-10	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	23 606	20 844
Charges d'impôts	3 907	2 966
Impôts payés	-3 823	-1 375
Intérêts payés et reçus	51	37
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 936	1 003
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	25 677	23 475
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-11 150	-10 167
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	10	0
Augmentation, diminution des immobilisations financières	-4 874	-532
Investissement dans une entreprise associée	-1 002	-492
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-17 016	-11 191
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-2 897	-1 896
Augmentation de capital ou apports		
Frais d'augmentation de capital		
Sommes reçues lors de l'exercice d'options de souscription d'actions	1 743	935
(Augmentation) Diminution des actions propres		
Remboursement d'emprunt - contrats de location financement	-13 975	-2 872
Augmentation des dettes financières	0	11 500
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-15 129	7 667
VARIATION DE TRESORERIE	-6 468	19 951
Incidences des variations de taux de change	1 026	-887
Trésorerie à l'ouverture	40 421	21 357
Trésorerie à la clôture	34 978	40 421

ANNEXE

1. Note sur les faits marquants de l'exercice

Remboursement du prêt garanti par l'Etat

En 2020, suite à la baisse de l'activité économique mondial résultant de la pandémie sanitaire, le Gouvernement français avait mis en place plusieurs mesures pour aider les entreprises.

Parmi ces mesures, les entreprises pouvaient obtenir un prêt garanti par l'Etat. Ainsi, la société Esker SA, avait signé un prêt d'un montant total de 11,5 M€ auprès de ses trois principales banques.

A la fin du premier semestre 2021, la société a décidé de rembourser intégralement ce prêt n'en ayant pas l'utilité. En effet, l'activité du Groupe a continué à croître en 2020 et début 2021 et le groupe dispose des ressources suffisantes pour financer sa croissance.

Augmentation du dividende distribué

En raison de la pandémie, la société avait revu à la baisse le montant du dividende distribué en 2020. Cette année, le dividende distribué a augmenté à 0,50 euros par actions (contre 0,33 euros en 2020).

2. Règles, méthodes comptables et périmètre de consolidation

Arrêté des comptes

Les comptes consolidés du groupe Esker au 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 24 mars 2022.

Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions d règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leur pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe Esker.

Périmètre et critère de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées par le groupe Esker, mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable, sont évalués en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en section 2 de la présente annexe.

Méthode de conversion

Les résultats des sociétés étrangères hors zone Euros sont convertis au cours moyen de change de la période ; les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture de la période concernée. Les écarts de conversion sont présentés distinctement dans les capitaux propres.

Méthodes préférentielles

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- La prise en compte des engagements de retraite et autres avantages du personnel,
- Le retraitement des contrats de location financement,
- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement,
- La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en charges et produits de la période.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par La Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels (notes 3 et 4),
- Le calcul des impôts différés (note 20),
- L'évaluation des engagements de retraite (note 12),
- L'évaluation des provisions (note 12).

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

Goodwill (écart d'acquisition)

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

La durée d'utilité des goodwill est l'infini.

La méthodologie utilisée en matière de test de dépréciation repose d'une part sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, d'autre part sur l'utilisation de la valeur de marché résultant de la capitalisation boursière d'Esker.

Les flux de trésorerie sont déterminés sur la base de prévisions établies sur un horizon de 5 ans. Une hypothèse de croissance à l'infini est retenue à compter de la sixième année. Les flux de trésorerie issus de ces prévisions font ensuite l'objet d'une actualisation.

Les hypothèses clés utilisées pour la réalisation des tests sont les suivants :

- Un Taux de croissance à l'infini de 3%, ce taux paraissant acceptable eu égard à l'observation des performances du secteur d'activité concerné (services technologiques et informatiques)
- Un taux d'actualisation de 9,2 %. Ce taux tient compte du taux sans risque à 10 ans, d'une prime de risque marché et du coefficient bêta.

Immobilisations incorporelles

■ Frais de développement

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- L'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le groupe Esker concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement du groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- **Les activités de développements visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants**, pour lesquels les critères de capitalisation définis par la norme IAS 38 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets,
- **Les activités de développements visant à maintenir les produits existants** (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Les dépenses de développement immobilisées sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, comprise entre 1 et 5 ans. Les dépenses correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et donnent lieu à des tests de dépréciation (voir note sur la dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ci-après).

Les autres dépenses de recherche et développement, ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

■ **Autres immobilisations incorporelles**

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans.

Immobilisations corporelles

■ **Immobilisations corporelles**

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle (toutefois considérée comme nulle dans la plupart des cas). Le mode linéaire est en général retenu sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- Terrain : illimité
- Bâtiment : 20 ans
- Installations générales : de 5 à 8 ans
- Matériel de transport : de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 2,5 à 8 ans
- Mobilier : 5 ans

■ **Contrats de location financement**

En application de la méthode préférentielle, les contrats de location transférant à Esker les risques et avantages inhérents à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés en immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière à leur juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations correspondantes sont amorties selon les modalités décrites ci-dessus.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test de perte de valeur est réalisé au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles en cours (projets de développement).

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT correspond aux centres de profits autour desquels le groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Ces centres de profits correspondent généralement aux entités juridiques.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en compte de résultat.

Stocks et en-cours

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou de leur valeur nette de réalisation.

Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété correspondant généralement à la livraison pour les ventes de biens et à la réalisation de la prestation pour les activités de services.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Actions propres

Les actions de long terme de la société mère qui sont détenues par elle-même ou par l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, net des frais d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et n'impactent pas le résultat de l'exercice.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités se composent de soldes bancaires et de fonds de caisses.

Les valeurs mobilières de placement ont une échéance court terme, elles sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les pertes et profits en résultant sont comptabilisés au compte de résultat.

Les variations de trésorerie sont analysées dans le tableau de flux de trésorerie présenté selon la méthode indirecte.

Provisions

Les provisions sont constituées lorsque les organes de Direction du groupe ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue, dont le coût est évaluable de manière fiable.

Des provisions pour litiges peuvent notamment être constituées dans le cadre des litiges connus dans lesquels le groupe est impliqué. A la date d'arrêté des comptes, un examen de ces litiges est réalisé par la Direction et par des conseils extérieurs le cas échéant afin d'évaluer le montant nécessaire de provision à constituer pour couvrir les risques estimés.

Avantages au personnel

■ Plans de retraite

Dans la plupart des filiales, le groupe a une obligation de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes gérant les programmes de retraite. Ces cotisations sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues. Aucun autre engagement n'est lié à ces contributions.

Par ailleurs, en application de la loi française, le groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé dans le respect de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- Âge estimé de départ en retraite,
- Ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- Probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- Taux d'augmentation des salaires,
- Taux d'actualisation.

Aucun autre engagement de retraite n'est comptabilisé dans les autres filiales du groupe compte tenu de leur caractère non significatif ou de l'absence d'obligation légale en la matière.

■ Autres avantages à long terme

En application de la législation locale, la filiale italienne a l'obligation de verser une allocation aux salariés lors de leur départ, quel qu'en soit le motif (démission, retraite...). Cette allocation est calculée sur la base du salaire annuel et de l'ancienneté des salariés, et fait l'objet d'une réévaluation annuelle indexée sur un taux d'inflation communiqué par le gouvernement italien.

Impôts sur les résultats et impôts différés

Les différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future paraît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée. Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés au sein d'une même entité fiscale. Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année en cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues.

Compte tenu du caractère définitivement acquis du crédit impôt recherche indépendamment de la situation fiscale du Groupe, il a été décidé de classer ce produit en « autres produits d'exploitation ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé de manière générale lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et lorsque le montant des produits peut être estimé de manière fiable, et plus spécifiquement à la date de transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

Dans le cadre de son activité, le chiffre d'affaires du groupe est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise

en œuvre), de ventes de services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fourniture de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de service liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas connu d'évolution sur l'année 2021.

Sociétés	Sièges	2021		2020		Méthode de consolidation (1)
		Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt	
ESKER	Lyon (France)	Société consolidante				
ESKER GmbH	Essen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Ltd	Derbyshire (Royaume-Uni)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Srl	Milan (Italie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Iberica SI	Madrid (Espagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Inc	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Australia Pty Ltd	Sydney (Australie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation Asia Pte Ltd	Singapour	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation (M) Sdn Bhd	Kuala Lumpur (Malaisie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Solution Canada Inc	Montréal (Canada)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Document Automation (HK) Ltd	Hong-Kong	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
CalvaEdi	Paris (France)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
TermSync	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
E-integration	Ratingen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Neotouch Cloud Solution	Dublin (Irlande)	30,0%	30,0%	30,0%	30,0%	M.E.

(1) : I.G. : Intégration Globale

M.E.: Mise en équivalence

3. Notes relatives au bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie

Note 1 Informations sectorielles

Informations relatives aux produits et services

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Vente de logiciels	1 468	1 340
Vente de cartes fax	142	238
Contrats de maintenance et mise à jour	5 338	6 184
Prestations de services	23 148	19 655
Traffic	103 484	84 857
CHIFFRE D'AFFAIRES	133 580	112 274

Informations relatives aux zones géographiques

Au 31 décembre 2021 En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume uni	Europe du Sud	Australie, Asie	Americas	Total Groupe
Chiffres d'affaires externes	51 714	7 219	7 528	7 164	8 151	51 804	133 580
Immobilisations corporelles et incorporelles	32 056	482	314	783	141	3 626	37 402

Au 31 décembre 2020 En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume uni	Europe du Sud	Australie, Asie	Americas	Total Groupe
Chiffres d'affaires externes	43 849	6 629	6 019	5 997	6 744	43 036	112 274
Immobilisations corporelles et incorporelles	29 852	429	308	891	188	3 402	35 070

Informations relatives aux principaux clients

Sur l'exercice 2021, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 10,5 % du chiffre d'affaires total du groupe.

Sur l'exercice 2020, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 10,5 % du chiffre d'affaires total du groupe.

Note 2 Ecart d'acquisition

Les principaux écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/2021			31/12/2020
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
TermSync	5 107	93	5 014	4 628
CalvaEdi	137	2	135	135
E-integration	989		989	989
TOTAL ECARTS D'ACQUISITION	6 233	95	6 138	5 752

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et de passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écarts d'acquisition.

L'évolution à la hausse ou à la baisse, de la valeur nette de l'écart d'acquisition de la filiale TermSync s'explique par la variation de change.

Les tests de dépréciation réalisés sur les écarts d'acquisition ont permis de confirmer la valeur de ces écarts d'acquisition sur la base des hypothèses nominales retenues.

Aucun test de sensibilité n'a été conduit.

Note 3 Autres immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/12/2021			31/12/2020
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Frais de développement	55 135	39 155	15 980	13 887
Marques	1 633		1 633	1 595
Logiciel	1 928	1 687	241	119
Relation clientèle	7 410	2 095	5 315	5 578
Immobilisations incorporelles en-cours	4 337		4 337	3 856
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	70 443	42 937	27 506	25 035

Les frais de développement capitalisés à l'actif sont constitués des éléments suivants :

- coûts engagés dans le cadre du développement des logiciels de dématérialisation,
- coûts liés au développement de l'activité « On Demand » de l'ensemble de nos solutions.

Variations constatées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Au 31/12/2021 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	5 840			393	6 233
Frais de développement	46 787	0		8 348	55 135
Marques	1 595			38	1 633
Logiciel	1 732	175		66	1 973
Relation clientèle	7 365				7 365
Immobilisations incorporelles en-cours	3 856	8 641		-8 160	4 337
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	67 175	8 816	0	685	76 676
Ecarts de conversion	88			7	95
Frais de développement	32 900	6 156		99	39 155
Logiciel	1 568	66		53	1 687
Relation clientèle	1 832	263			2 095
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	36 388	6 485	0	159	43 032
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	30 787	2 331	0	526	33 644

Les variations constatées concernent les frais de développement qui ont été immobilisés sur la période, et portent notamment sur les développements engagés au titre de nos solutions « à la demande » (SaaS).

Variations constatées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Au 31/12/2020 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	6 275			-435	5 840
Frais de développement	39 916	3 809		3 062	46 787
Marques	1 636			-41	1 595
Logiciel	1 746	52		-66	1 732
Relation clientèle	7 410		-45	0	7 365
Immobilisations incorporelles en-cours	3 086	4 014		-3 244	3 856
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	60 069	7 875	-45	-724	67 175
Ecart de conversion	97			-9	88
Frais de développement	27 612	5 372		-84	32 900
Logiciel	1 629	40	-45	-56	1 568
Relation clientèle	1 407	425		0	1 832
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	30 745	5 837	-45	-149	36 388
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	29 324	2 038	0	-575	30 787

Note 4 Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2021			31/12/2020
	Valeur Brute	Amortisse- ments	Valeur Nette	Valeur Nette
Terrain	1 077		1 077	1 077
Bâtiments	1 179	230	949	1 008
Matériel de bureau informatique	8 886	5 738	3 148	2 519
Installations et agencements	5 447	2 077	3 370	3 602
Matériel et outillage	7 683	6 911	772	1 155
Matériel de transport	61	50	11	22
Mobilier	1 330	761	569	653
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 663	15 767	9 896	10 036

Variations constatées au cours du l'exercice clos le 31 décembre 2021

Au 31/12/2021	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Terrain	1 077				1 077
Bâtiments	1 179				1 179
Matériel de bureau informatique	7 323	1 792	-404	175	8 886
Installations et agencements	4 920	454	-32	105	5 447
Matériel et outillage	7 704		-54	33	7 683
Matériel de transport	62	2	-3		61
Mobilier	1 189	87	-2	56	1 330
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	23 454	2 335	-495	369	25 663
Bâtiments	171	59			230
Matériel de bureau informatique	4 804	1 220	-395	109	5 738
Installations et agencements	1 318	755	-32	36	2 077
Matériel et outillage	6 549	388	-55	29	6 911
Matériel de transport	40	9	-3	4	50
Mobilier	536	196	-2	31	761
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	13 418	2 627	-487	209	15 767
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES AVANT DEPRECIATION	10 036	-292	-8	160	9 896

Variations constatées au cours du l'exercice clos le 31 décembre 2020

Au 31/12/2020	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Terrain	1 077				1 077
Bâtiments	1 179				1 179
Matériel de bureau informatique	6 649	1 071	-233	-164	7 323
Installations et agencements	4 211	973	-176	-88	4 920
Matériel et outillage	7 828	25	-113	-36	7 704
Matériel de transport	62				62
Mobilier	1 056	223	-31	-59	1 189
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	22 062	2 292	-553	-347	23 454
Bâtiments	112	59			171
Matériel de bureau informatique	3 922	1 131	-224	-25	4 804
Installations et agencements	1 001	589	-171	-101	1 318
Matériel et outillage	6 150	537	-113	-25	6 549
Matériel de transport	28	12			40
Mobilier	415	176	-30	-25	536
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	11 628	2 504	-538	-176	13 418
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES AVANT DEPRECIATION	10 434	-212	-15	-171	10 036

Note 5 Immobilisations financières

En milliers d'euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Autres mouvements	Clôture
Titres de participation non consolidés	193	4 475		14	4 682
Titres immobilisés	4 931		-151		4 780
Prêts, cautionnement et autres créances	1 281	185			1 466
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	6 405	2 292	-553	-347	10 928

L'augmentation des titres de participation non consolidé sur l'exercice 2021 s'explique par la souscription d'obligations convertibles de la société LSQ, via Esker Inc. (USA) pour un montant de 5 M\$.

Note 6 Contrat de location financement

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Au 31 décembre 2019	7 082	-5 681	1 401
Augmentation		-460	-460
Diminution			0
Ecart de conversion			0
Au 31 décembre 2020	7 082	-6 141	941
Augmentation	0	-319	-319
Diminution			0
Ecart de conversion			0
Au 31 décembre 2021	7 082	-6 460	622

Les engagements relatifs aux contrats de location financement s'analysent de la manière suivante au titre des exercices clos au 31 décembre 2021 et 2020 :

En milliers d'euros	31/12/2021				31/12/2020			
	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Total des loyers futurs minimaux	228	339		567	228	567		795
Valeurs actualisées des paiements minimaux	225	333		558	226	558		784

Note 7 Autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Valeur Nette 31/12/2021	Valeur Nette 31/12/2020
Créance d'impôt	2 648	2 259
Autres créances fiscales	448	171
Autres créances	254	158
Charges constatées d'avance	3 301	2 858
TOTAL AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	6 651	5 446

Note 8 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2021, la trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

En milliers d'euros	Valeur Nette 31/12/2021	Valeur Nette 31/12/2020
Valeurs mobilières de placement	3 456	1 004
Disponibilités	31 522	39 417
TOTAL DISPONIBILITES ET VMP	34 978	40 421

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des Sicav Monétaires et des comptes à terme sans risque de perte de valeur.

Note 9 Capitaux propres

	Valeur (en milliers d'euros)	Nombre d'actions
Capital social au 31/12/2019	11 505	5 752 218
Augmentation de capital	92	46 200
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	64	31 903
Capital social au 31/12/2020	11 661	5 830 321
Augmentation de capital	104	52 100
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	84	42 204
CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2021	11 849	5 924 625

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

Un dividende de 0,50 € par action a été versé sur la période.

Note 10 Actions propres

La part du capital social détenu en propre par le groupe a évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2021 :

	Exercice 2021	Exercice 2020
Nombre d'actions propres détenues à l'ouverture	148 477	150 242
Achats d'actions (contrat de liquidité)	12 610	40 933
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	-13 205	-42 698
Achats d'actions (croissance externe)		
Ventes d'actions (croissance externe)		
Nombre d'actions propres détenues à la clôture	147 882	148 477

Note 11 Plans de stock-options et d'actions gratuites

Les caractéristiques des plans d'options de souscription, d'achats d'actions et de bons de souscriptions d'actions non échus au 31 décembre 2021 sont présentées ci-dessous :

Type	Dates		Prix d'exercice en euros	Nombre d'options			Solde
	Attribution	Expiration		Attribuées	Exercées	Échues ou perdues	
Plan de souscription	10/04/12	09/04/22	8,26	19 750	14 918	2 782	2 050
Plan de souscription	01/10/12	30/09/22	9,44	56 000	48 000	8 000	0
Plan de souscription	19/04/13	18/09/23	13,04	27 500	23 037	1 000	3 463
Plan de souscription	01/04/14	31/03/24	16,32	12 000	9 874	1 626	500
Plan de souscription	01/04/15	31/03/25	19,62	24 500	20 124	563	3 813
Plan de souscription	01/07/16	30/06/26	32,92	23 800	13 022	1 813	8 965
Plan de souscription	04/05/17	03/05/27	46,55	20 750	13 546	1 313	5 891
Plan de souscription	01/06/18	31/05/28	57,49	23 000	8 997	2 063	11 940
Plan de souscription	24/06/19	23/06/29	79,75	28 750	5 933	3 875	18 942
Plan de souscription	04/05/20	03/04/30	99,60	28 750	4 057	875	23 818
TOTAL PLANS DE SOUSCRIPTION				264 800	161 508	23 910	79 382
Actions gratuites	04/05/20	03/05/22		50 850			50 850
Actions gratuites	05/03/21	04/03/23		61 800			61 800
Actions gratuites	01/04/21	31/03/23		3 000			3 000
TOTAL ACTIONS GRATUITES				115 650	0	0	115 650

Les variations du nombre d'options, d'actions gratuites et de bons de souscriptions d'actions attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31/12/2020	123 123	57,18	102 950	89,55
Quantité attribuée	0	0,00	64 800	188,74
Quantité exercée	-42 491	38,57	-52 100	84,20
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-1 250	93,65	0	0,00
Solde à exercer au 31/12/2021	79 382	66,56	115 650	146,64

Note 12 Provisions

En milliers d'euros	31/12/2020	Augmentation, dotation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés, repris au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/2021
Provisions pour risques et charges	717		-717			0
Engagements de retraite	1 981	526	-10			2 497
TOTAL PROVISIONS	2 698	526	-727	0	0	2 497

Provision pour risques et charges

Sur le premier trimestre 2021, un de nos principaux partenaires nous avait averti d'une potentielle surfacturation des redevances facturées par Esker depuis 2016.

Esker SA avait donc comptabilisé une provision pour risque pour 750 K€ à la clôture 2020. Cette provision a été reprise sur l'exercice suite aux négociations et au protocole signé avec ce partenaire en novembre 2021.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont constitués d'engagements relatifs aux départs à la retraite des salariés de la société Esker France et de l'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie.

Régime en vigueur en France

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont été évalués selon la même méthode que l'exercice précédent avec l'application d'une table de turn-over afin en fonction de l'ancienneté du salarié. En effet, le turn-over constaté diminue avec l'augmentation de l'ancienneté du salarié.

Ainsi, les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France

• Taux d'actualisation	1,00%
• Taux de croissance des salaires	1,36%
• Age de départ en retraite	65 ans
• Taux de turnover	7,75%

En outre, en 2016, une partie des engagements de retraite avait fait l'objet d'une couverture financière externe partielle dont l'objectif est de constituer progressivement des fonds alimentés par des primes versées. Ces primes sont incluses dans les charges de l'exercice et s'élèvent à 350 K€.

Les engagements sont détaillés ci-après :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/20	Augmentation, dotation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/2021
Engagements de retraite Esker SA	1 618	494	-39		2073
Engagements de retraite Esker Italie	363	69	-10		422
TOTAL ENGAGEMENTS DE RETRAITE	1 981	563	-49	0	2 495

Note 13 Dettes financières

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2021	31/12/2020
Contrat de location financement	563	921
Emprunt bancaire	606	14 223
TOTAL DETTES FINANCIERES	1 169	15 144

Contrat de location financement

La dette financière comptabilisée est la contrepartie de l'immobilisation des contrats de location financement, tel que décrit dans la note 6 ci-dessus.

Emprunts bancaires

Au premier semestre 2021, Esker SA a remboursé intégralement le prêt garanti par l'Etat de 11,5 M€.

Note 14 Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Produits constatés d'avance	7 554	7 000
Dépôts et cautions clients	3 333	3 292
Autres dettes	35	442
TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	10 922	10 734

Les produits constatés d'avance concernent principalement les contrats de maintenance dont le chiffre d'affaires est comptabilisé linéairement sur la durée du contrat.

Note 15 Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Vente de logiciels	1 468	1 340
Vente de cartes fax	142	238
Contrats de maintenance et mise à jour	5 338	6 184
Prestations de services	23 148	19 655
Traffic	103 484	84 857
CHIFFRE D'AFFAIRES	133 580	112 274

Note 16 Frais de recherche et développement

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Dépenses de R&D de la période	-14 075	-12 633
Frais de développement immobilisés	8 641	7 822
Amortissements des frais de développement immobilisés	-6 156	-5 351
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	-11 590	-10 162

L'analyse des frais de développement immobilisés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021 est présentée dans la Note 3.

Note 17 Frais de personnel

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération du personnel	60 824	51 198
Charges sociales	23 316	17 514
FRAIS DE PERSONNEL	84 140	68 712

Le détail de l'effectif par pays est présenté ci-après :

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2021	426	56	23	44	64	228	840
Effectif au 31/12/2020	405	53	23	37	54	193	764
Effectif au 31/12/2019	363	46	20	34	50	170	681

Note 18 Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers	78	89
Résultat de change	148	-117
Charges financières	-24	-47
Provision nette	0	8
RESULTAT FINANCIER	202	-67

Note 19 Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	-47	764
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	350	195
Dotations et reprises exceptionnelles	100	-468
RESULTAT EXCEPTIONNEL	403	491

Note 20 Impôts sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôts sur la période

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
(Charge) / Produit d'impôt exigible	-3 769	-3 156
(Charge) / Produit net d'impôt différé	-138	190
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT TOTAL	-3 907	-2 966

Impôts différés au bilan

Les variations d'impôts différés au bilan s'analysent de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	IMPÔT DIFFERE ACTIF	IMPÔT DIFFERE PASSIF
Solde au 31 décembre 2019	465	(626)
Impôts différés de la période constatés en résultat	322	-132
Effet des variations de taux de change	13	60
Solde au 31 décembre 2020	800	(698)
Impôts différés de la période constatés en résultat	-136	1
Effet des variations de taux de change	3	-60
Solde au 31 décembre 2021	667	(757)

Au 31 décembre 2021, le groupe dispose de déficits fiscaux reportables à durée illimitée n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif, pour un montant de 10 673 K€.

Preuve d'impôt

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	14 280	11 562
- Quote-part des sociétés mises en équivalence	1 002	492
- Charge / Produit d'impôt comptabilisé (-/+)	-3 907	-2 966
Résultat net avant impôt	17 185	14 036
Taux d'impôt de droit commun de la société mère	10,00%	28,00%
Charge / Produit d'impôt théorique (-/+)	-1 719	-3 931
Différences fiscales permanentes	-37	345
Economie d'impôt sur déficit reportable	-89	240
Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficit reportable	-170	-260
Différences fiscales temporaires	-68	-331
Différence de taux	-1 784	1 022
Autres	-40	-52
CHARGE / PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISÉ (-/+)	-3 907	-2 966

Note 21 Résultat par action

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions approprié. Pour le calcul du résultat net par action, le nombre d'actions retenu est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier tenant compte de la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'action retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend notamment en compte le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action, complété du nombre de stock-options et bons de souscriptions d'actions et d'actions gratuites dilutifs.

	31/12/2021		31/12/2020	
	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions
Bases de calcul du résultat par action	14 280 000	5 853 250	11 562 000	5 672 804
Stock-options ayant un effet dilutif		58 880		65 325
Actions gratuites ayant un effet dilutif		52 140		52 965
Bases de calcul du résultat dilué par action	14 280 000	5 964 270	11 562 000	5 791 094
Résultat par action	2,44		2,04	
Résultat dilué par action	2,39		2,00	

Note 22 Transactions avec les parties liées

Relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker détenues majoritairement

Dans le cadre des relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker des facturations sont réalisées sur les éléments suivants :

- Ventes de solutions par la société mère à ses filiales,
- Royalties,
- Refacturation de dépenses marketing,
- Refacturation de frais de personnel.

L'ensemble de ces transactions sont réalisées à des conditions normales, et sont intégralement éliminées dans les comptes consolidés.

Autres transactions avec les parties liées

Les rémunérations et avantages de toutes natures versés aux mandataires sociaux, considérés comme des parties liées à la société, sont présentés ci-après.

Au 31/12/2021 (En milliers d'euros)	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Rémunérations allouées*
Membres du Directoire	673	454	204	16	
Membres du Conseil de Surveillance	94	60			34
TOTAL	767	514	204	16	34

* anciennement jetons de présence

Aucune avance ou crédit n'a été accordé aux mandataires sociaux sur l'exercice.

Note 23 Engagements hors bilan

Les engagements et passifs éventuels sont listés ci-dessous.

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	TOTAL	Paielements dus par période			
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Charge de la période
Dettes à long terme	-				
Obligations en matière de location financement	Information mentionnée dans la Note 4 de l'annexe				
Contrats de location simple	8 746	3 152	5 332	262	3 294
Obligations d'achat irrévocables	-				
Autres obligations long terme	-				
TOTAL	8 746	3 152	5 332	262	3 294

La majorité des contrats de location portent sur les locaux occupés par les sociétés du Groupe. La durée (de 3 à 10 ans), les clauses d'indexation et de renouvellement prévues par les contrats sont propres à chaque pays.

Les autres contrats de locations concernent des machines de mise sous plis et affranchissement en France ainsi qu'une flotte de véhicules.

Autres engagements donnés et reçus (en milliers d'euros)	TOTAL	Montants des engagements par période		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit(*)	0			
Lettres de crédit	-			
Garanties	-			
Obligations de rachat	-			
Nantissements, hypothèses et sûretés réelles	-			
Autres engagements donnés	-			
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES				
Autres engagements reçus				
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS				

* lignes de crédit autorisées mais non utilisées : 500 KE

NOTE 24 : Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

	Deloitte & Associés				Orfis Advolis				Autres			
	2021		2020		2021		2020		2021		2020	
	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
- Emetteur	50 250	47%	49 000	53%	56 750	53%	43 000	47%	0	0%	0	0%
- Filiales intégrées globalement	2 250	2%	0	0%	11 550	12%	8 800	11%	85 989	86%	72 618	89%
Missions accessoires												
- Emetteur	9 500	100%										
- Filiales intégrées globalement												
Sous-Total Audit	62 000	29%	49 000	28%	68 300	32%	51 800	30%	85 989	40%	72 618	42%
AUTRES PRESTATIONS												
Juridique, fiscal, social												
- Emetteur												
- Filiales intégrées globalement									18 667	100%	20 112	100%
Autres												
- Emetteur												
- Filiales intégrées globalement												
Sous-Total Autres prestations	0		0		0		0		18 667	100%	20 112	100%
TOTAL	62 000	26%	49 000	25%	68 300	29%	51 800	27%	104 657	45%	92 730	48%

Note 25 Événements post clôture

Projet d'acquisition

Esker a signé un accord avec les actionnaires de Market Dojo, Limited, visant à acquérir 50,1% du capital et des droits de vote de la société au cours du premier trimestre 2022. Les parts restantes seront acquises à l'issue d'une période de quatre ans.

Cette acquisition sera en partie financée par emprunt pour 80% du prix d'acquisition. Les 20% restant seront versés en titres Esker aux dirigeants de Market Dojo. Titres qu'ils s'engagent à conserver pour une durée minimum de deux ans, pour les deux étapes de l'acquisition.

A la date d'arrêté des comptes, l'accord est toujours en cours et l'acquisition devrait être finalisée courant avril 2022.

Conflit russo-ukrainien

Le Groupe n'est pas directement exposé au conflit entre la Russie et l'Ukraine, n'étant pas présent dans ces deux pays.